



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**STÉPHANIE PERNOD BEAUDON**

Vice-présidente déléguée à la  
formation professionnelle et à  
l'apprentissage

Votre interlocutrice : Catherine GORCE

Tél. : 04.26.73.56.41

Réf. : DFA18 I3666 CM51621

A l'attention de l'ensemble des CFA de la  
Région Auvergne Rhône-Alpes

Le Conseil régional, le 5 février 2018

Madame, Monsieur,

Les travaux en cours au niveau national sur la politique apprentissage, génèrent de nombreuses incertitudes quant au devenir de la compétence des Régions.

Je vous rappelle que pour garantir une continuité des activités de formation en apprentissage, le Président a décidé de faire adopter les subventions de fonctionnement pour l'ensemble de l'année 2018, dès le mois de janvier, ainsi que la carte de formation enrichie de 134 nouvelles formations représentant pour les CFA, 2298 places supplémentaires pour la rentrée de septembre 2018.

Mais dans l'attente des décisions de l'État, je vous informe que la Région gèle son intervention en matière d'investissement dans les CFA ainsi que la procédure d'avenant à la carte de formation pour la rentrée 2018.

Soyez convaincus de la volonté régionale à poursuivre son action très volontariste en faveur de l'apprentissage dès que sa compétence sera confirmée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Stéphanie PERNOD BEAUDON